



Commun'Infos

le bulletin d'information de la commune de Lamastre

Juin 2019 - n° 35



Sommaire

Commun'Infos n° 35

Bulletin municipal n° 35

Directeur de la publication :
M. Jean-Paul VALLON

Rédaction : Municipalité de Lamastre et
communiqués des structures et entreprises
locales

Photos : Photothèque de la Mairie de
Lamastre ; H. Rouveure, J. Malard,
JL Barzyk, E. Gonçalves, associations
et structures diverses, pixabay

Maquette et mise en page :
Mairie de Lamastre

Impression : Design Création
Bulletin imprimé à 2 000 exemplaires

TRAVAUX

- Installation d'un accès sécurisé au stade M. Verdier p. 4
- Fin des travaux à Macheville p. 4
- Point sur la signalétique p. 5
- Construction d'une salle polyvalente p. 5
- Démolition de l'immeuble « Charel » p. 6
- Travaux à l'ancien Office de Tourisme p. 7
- Où en sont les travaux à la « Résidence des bords du Doux » ? p. 8

ÉCONOMIE

- L'Upecl prépare la 3^{ème} édition du Salon de l'Artisanat et du Commerce p. 9

INTERCOMMUNALITÉ

- Le SCoT, vers une dynamique commerciale pour les centres-villes ! p. 10
- Territoires d'Industrie p. 11

PETITE ENFANCE

- La Ribambelle fête ses 30 ans ! p. 12

TOURISME

- Office de Tourisme Intercommunal p. 13
- Chemins de randonnée p. 14
- Dolce Via p. 15

BUDGET 2019

p. 16

SPORT & CULTURE

- La Ballastine de Caractère p. 18
- Triathlon p. 18
- Forum des associations p. 18
- Lamas'Trail : en piste pour la 2^{ème} édition p. 19
- Grand Prix de la Châtaigne p. 19
- Une programmation variée pour « Musiques au fil du Doux 2019 » p. 20

VIE LOCALE

- Quoi de neuf à la bibliothèque ? p. 22
- Villes Internet 2019 : 5@ pour Lamastre ! p. 23
- Panneau Pocket : ma commune dans la poche ! p. 24
- Retour sur le tournage des « Cracks » p. 24
- CAF : une nouvelle organisation du service social p. 25
- Ouverture du plan d'eau de Retourtour p. 25
- Profil de baignade à Retourtour p. 25
- Cérémonie du 8 mai p. 26
- Un nouveau Président des Anciens Combattants p. 26
- Plus beau marché d'Ardèche p. 26

ENVIRONNEMENT

- Lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires p. 27
- Collecte de films radiographiques p. 28
- Concours « Maisons et balcons fleuris » p. 28
- La valorisation de l'arboretum Descours se poursuit p. 29

AGRICULTURE

- L'élevage caprin lamastrois p. 30
- Déclaration annuelle de ruches p. 31



E_dito

Madame, Monsieur,

Au moment où l'on parle beaucoup de **pouvoir d'achat**, de hausse des taxes et impôts, ainsi que de **qualité de vie**, les élus locaux ont été amenés il y a quelques semaines à se prononcer sur de nombreux dossiers et surtout sur **d'importants investissements structurants** pour l'avenir de notre commune et de l'intercommunalité.

Tout d'abord, au niveau communal, grâce à un excédent jamais atteint de 851 166 € fin 2018, nous avons pu élaborer un budget primitif **ambitieux** pour 2019, avec des investissements records. Celui-ci prévoit, entre autres :

- **2 nouveaux lotissements**, dans le quartier des « Fauvés » et celui des « Travers », afin de permettre à de jeunes couples de **s'installer** sur notre commune et d'accueillir de nouveaux arrivants.
- Une **kyrielle de travaux** en termes d'équipements sportifs, culturels et sociaux, avec également 115 000 € de subventions aux associations lamastroises, qui contribuent au **lien** indispensable à la vie de notre cité.
- Des sommes non négligeables dans nos **écoles**, qui constituent des lieux propices à **l'éducation des enfants** et à leur **épanouissement futur**.
- Des travaux de réhabilitation de l'ancien office de tourisme, de démolition de l'immeuble « Charel » pour que notre commune soit plus **accueillante**.
- L'arboretum « Descours », qui va permettre la **mise en valeur** des différentes essences forestières et qui sera visité par les scolaires, les touristes et les habitants du secteur.
- La fin des travaux dans le quartier de **Macheville**, qui aura été **refait à neuf**.
- La construction d'une **salle polyvalente** afin d'organiser des activités scolaires, sportives et culturelles. Elle sera un lieu adapté

pour les manifestations associatives (lotos, AG, expositions...) et privées (mariages, séminaires...).

C'est donc un budget consolidé de **plus de 8 millions d'euros** (un **RECORD** depuis que notre commune existe !), qui a été voté uniquement par les élus de la majorité. Et toujours **sans augmenter les impôts locaux**, ni le tarif des cantines scolaires, ni celui du portage des repas à domicile.

Ensuite, au niveau intercommunal, le budget de 7 millions d'euros prévoit, quant à lui, **des réalisations conséquentes** pour notre commune dans le domaine de la voirie ou encore dans celui de l'arrivée de la fibre optique. Des dépenses sont également destinées au développement économique, au multi-accueil, au centre de loisirs, au relais d'assistantes maternelles (RAM), etc. Là encore, **sans augmenter les taux d'imposition intercommunaux**, ni la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) depuis 2009.

Tout comme notre hôpital qui s'est refait une **santé** et notre EHPAD qui a subi une cure de Jouvence, vous aurez l'illustration, en feuilletant ce 35^{ème} numéro de « Commun'Infos », que nous mettons **tout notre cœur** au **développement** de notre commune et à sa **qualité de vie**.

Enfin, les collègues de mon équipe municipale se joignent à moi pour vous souhaiter un été en fanfare !

Jean-Paul VALLON
Votre Maire et Président
de la Communauté de communes
du Pays de LAMASTRE

Bien à vous

Installation d'un accès sécurisé au stade Marc Verdier



Au printemps, un « tourniquet » identique à celui de l'entrée du parc Seignobos, a été installé au stade Marc Verdier pour interdire l'accès aux deux roues et autres engins à moteur, tout en maintenant l'accès piéton.

Cet ouvrage a été fabriqué en interne par les services municipaux de la commune.



Fin des travaux à Macheville



Pavés sur le parvis de l'église

Un quartier refait à neuf.

Les enrobés ont été réalisés sur toute la chaussée, rue Jules Ferry, Grand'Rue de Macheville et montée du Rocher.

Après la dépose de deux poteaux électriques, le réseau a été reconnecté en souterrain, supprimant ainsi les fils aériens disgracieux.

Devant l'entrée principale et les entrées latérales de l'église des pavés ont été posés, agrémentant ainsi le parvis. Dans les rues, des traversées ont été également réalisées en pavés, rompant l'aspect uniforme du goudronnage, contribuant ainsi à l'embellissement du quartier.



Escaliers reliant les deux rues

L'escalier reliant la rue Jules Ferry à la Grand'Rue de Macheville a été entièrement refait ; une main courante réalisée par les services municipaux a été installée pour sécuriser le passage.

Des trottoirs en béton désactivé ont été réhabilités ou créés lorsque les conditions de largeur de la chaussée le permettaient, améliorant ainsi les cheminements et la sécurité des piétons.

16 lampadaires à leds de style ancien ont été installés ainsi que des barrières « Wallon » décorées avec des blasons afin de compléter l'ensemble.

Plusieurs entreprises se sont succédé pour mener à bien ce chantier d'envergure : Eiffage, Enedis, Colas et Les Goudronneurs Ardéchois pour les revêtements de la chaussée, Entreprise Sols pour les pavés et trottoirs, avec le concours des employés communaux pour divers travaux (barrières, main courante, rampe d'escalier).



Enrobé rue Jules Ferry



Une des traversées



Lampadaire à leds

Point sur la signalétique

**EMPLACEMENTS À COMPLÉTER
ET NOUVEAUX SITES À L'ÉTUDE**



Dans le cadre du renouvellement annuel de la Signalétique d'Information Locale (SIL) mise en place l'année dernière et de la volonté du groupe de travail de mettre à jour celle-ci, une nouvelle campagne est programmée.

Les commerçants ou entreprises qui n'ont pas eu accès à la précédente opération ou qui souhaitent bénéficier de lattes supplémentaires (dans la limite de 3) sont invités à se faire connaître en mairie où un dossier leur sera remis.

Dans un premier temps, l'objectif est de compléter les sites existants où une vingtaine de lattes sont disponibles et de nouveaux emplacements sont à l'étude pour étoffer l'offre afin que chacun puisse se signaler au mieux.

Nous vous rappelons que les lattes sont à la charge des commerçants ou entrepreneurs (75 € TTC) ; les supports sont pris en charge par la mairie, ainsi que la pose.

Retrouvez toutes les informations ainsi que le règlement concernant la SIL sur le site internet de la commune : www.lamastre.fr.

Construction d'une salle polyvalente

Notre commune est dotée d'un tissu associatif extrêmement dynamique qui rencontre de plus en plus de difficultés pour organiser des manifestations d'envergure dans des locaux adaptés.

En effet, le centre culturel, équipé de gradins est limité à 160 places. Il ne permet pas de répondre à toutes les demandes d'organisation de manifestations et notamment celles avec plusieurs centaines de personnes (lotos, assemblées générales, expositions, concerts, etc.).

Nos établissements scolaires sont également confrontés à un déficit de locaux car le gymnase intercommunal est victime d'un planning surchargé et ne peut plus répondre aux demandes croissantes de salles, telles que celles relatives à la gymnastique au sol qui ne nécessite pas d'installations spécifiques.

Ensuite, il n'est plus possible d'organiser des manifestations privées (séminaires, mariages, etc.) sur notre commune depuis la fermeture du « Domaine de la Chirouze » qui constituait un plus pour l'économie locale.

IL EST DONC DEVENU URGENT DE CONSTRUIRE UNE SALLE POLYVALENTE.

Pour réaliser un tel équipement estimé à 2 400 000 €, la commune a acheté un terrain de 13 596 m² au prix de 70 000 €, au lieu-dit « Le Pont », en face du collège du Vivarais, à côté des courts de tennis derrière le gymnase.

Nous souhaitons que ce futur bâtiment soit vertueux au niveau environnemental (consommation / production énergétique, utilisation de matériaux locaux...) dans la limite d'une approche économique.

Une attention particulière sera portée sur la problématique des températures estivales, de l'acoustique, des appareils de traitement de l'air et du chauffage qui devront respecter les normes en matière de bruit.

Nos partenaires financiers (Etat, Région, Département) seront à nos côtés pour ce projet d'envergure indispensable à notre territoire et à ses habitants.



Carrefour de l'immeuble avant sa démolition



*Avant démolition
(depuis la place Seignobos)*



*Simulation du projet après démolition
(depuis la place Seignobos)*

Un chantier important qui contribuera à l'embellissement et au dynamisme de ce quartier, permettant l'accès aux commerces et au cœur de la ville.

Démolition de l'immeuble « Charel »

Le projet de démolition de l'immeuble « Charel » situé à l'angle de la rue Ferdinand Charras et la place Seignobos verra sa réalisation d'ici la fin de l'année.

La destruction de la maison palliera le manque de visibilité et les difficultés de croisement des poids lourds dans le virage sur cet axe très fréquenté (Valence - Le Puy) et incontournable dans la traversée de la ville pour les usagers de la route.

Cependant, plusieurs contraintes doivent être prises en compte pour la réalisation de ce chantier :

- Un dénivelé très important à rattraper (1,38 m) entre le côté rue Ferdinand Charras et le côté place Seignobos ;
- Des contreforts imposants pour soutenir les immeubles restants (contre le mur mitoyen de « Axa Assurances ») qui devront être masqués pour un meilleur rendu esthétique.

Aussi, un projet d'aménagement est à l'étude et plusieurs hypothèses sont proposées pour la décoration des contreforts et de la façade : fresques murales, végétalisation, etc. et pour le sol : escaliers, parterres ou massifs...

Dans le même temps, la parcelle ainsi libérée (environ 70 m²) sera aménagée tout en conservant les trottoirs existants, améliorant la circulation piétonne (personnes à mobilité réduite et poussettes) entre la rue Prosper Chambron et la place Seignobos.

Le dossier a été confié au Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche (CAUE) pour l'aménagement et à l'Agence des métiers d'art pour les fresques.



*Avant démolition
(depuis la rue
Ferdinand Charras)*



*Simulation du projet
d'aménagement du carrefour
après démolition
(depuis la rue Ferdinand Charras)*

Projet de fresque murale



Un projet de fresque sur les murs intérieurs est à l'étude. Il a été confié à « L'Agence pour le développement des métiers d'art » de La Chapelle sous Aubenas.

Cette agence regroupe des professionnels qui proposeront diverses esquisses de décoration murale d'inspiration artistique singulière et personnalisée, en harmonie avec le bâtiment et en adéquation avec le lieu.

Plusieurs thèmes pourront être intégrés ou développés en y apportant un regard original, humoristique, surprenant, singulier : trail, triathlon, randonnée, cyclotourisme, train touristique, jeux d'eau, industrie, patrimoine... avec la modernité de la ville avec le label Ville connectée internet 5@. Du mobilier sera également installé pour le confort du lieu.

Les propositions finales seront étudiées à la rentrée de septembre par le groupe de travail.

Travaux à l'ancien Office de Tourisme

Pendant l'hiver, les services techniques de la mairie ont commencé les travaux de réhabilitation de l'ancien Office de Tourisme.

Dans un premier temps, à l'intérieur, il a été procédé à des travaux de démolition et au démontage de l'ancien mobilier et du carrelage. Les vitres et structures en fer ont été retirées par l'entreprise de métallerie Bosc de Saint Prix.

Depuis le 17 avril 2019, les travaux confiés aux diverses entreprises ont débuté. A commencer par la maçonnerie où une ouverture a été pratiquée côté route pour un accès direct.

Un mur a été construit dans le fond et le sol a été apprêté en vue de la pose d'une chape qui sera recouverte de carrelage.

Une porte a été installée pour disposer d'un local fermé qui servira lors des manifestations, qu'elles soient culturelles ou sportives.

S'ensuivront la réhabilitation de l'électricité ainsi que le chantier de nettoyage des murs et des façades.

Le coût total de cette réfection s'élève à 85 000 € pour le bâtiment et 13 000 € pour les fresques murales.

Des subventions du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche seront accordées (mobilier et fresques) dans le cadre des « Coups de pouce ».



Cet espace moins massif et plus agréable sera donc bientôt ouvert au public pour de nombreuses activités et applications.



1. Démontage des vitres et structures en fer
2. Dalle avant carrelage
3. M. Dorgnon (architecte) et M. Ponton (électricien)

Où en sont les travaux de la « Résidence des bords du Doux » ?



Après la défection de la société de plomberie-chauffage-ventilation, il a fallu relancer un marché avec appel d'offres, afin de choisir une nouvelle entreprise.

Cette procédure va permettre de finaliser la dernière tranche de travaux et notamment ceux relatifs à la nouvelle cuisine centrale de l'établissement, d'ici fin juillet.

En attendant, les différents corps de métiers poursuivent leur action au cœur de ce chantier d'envergure qui va permettre, côté avenue Docteur Elisée Charra la construction de :

- 3 terrasses qui seront dotées de bancs et mobiliers divers ;
- Un escalier pour finaliser le chemin des pas perdus, sécurisé par une rampe ;
- Plusieurs espaces verts agrémentés d'arbustes et plantes de différentes essences ;
- Places de parking, dont 2 pour handicapés, une pour les secours (pompiers), une pour les transports sanitaires (ambulance ou taxi) et une pour le médecin de garde. Les autres emplacements seront réservés aux visiteurs des personnes hébergées à la Résidence et non aux riverains.

D'autre part, les actions de sécurité imposées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le ministère de l'intérieur (plans VIGIPIRATE) afin de minimiser les risques d'attentat ou l'intrusion de personnes malveillantes qui voudraient nuire à l'établissement et à la sécurité des patients et résidents, sont en cours de finalisation. L'Hôpital Elisée Charra est désormais doté d'un système de vidéo-surveillance performant.

Des caméras surveillent en permanence les lieux sensibles à l'extérieur comme à l'intérieur des différents pôles d'activités de l'établissement.

UN SERVICE INDISPENSABLE

Le Centre de Consultations Non Programmées (CCNP) fait partie intégrante de l'Hôpital Elisée Charra depuis 1999.

Il permet un accueil non programmé des détrences médicales et sociales du territoire.

Avec 607 passages en 2018, il constitue un point d'appui de premier recours performant pour les Sapeurs-Pompiers et le SAMU avec notamment une hélisation.

Grâce au CCNP, les services des urgences dans les centres hospitaliers sont moins engorgés et cela contribue à réduire le déficit de la « Sécu ».

Et surtout, notre CCNP SAUVE DES VIES.



Le président du Conseil de Surveillance, Jean-Paul Vallon et le directeur, M. Gilles Bach, espèrent pouvoir inaugurer officiellement l'ouverture au public de ce bel ensemble d'ici la fin de l'année.

L'Upecl prépare la 3^{ème} édition du Salon de l'Artisanat et du Commerce



HORAIRES D'OUVERTURE



Samedi 2 Novembre : 10h-20h

11h : INAUGURATION & REMISE
DES TROPHÉES

en présence des élus, des partenaires
et des collectivités

A partir de 20h :

Dîner Spectacle « disco » et Soirée Dansante

Dimanche 3 Novembre : 10h-18h

Clôture et remise du « Trophée du Public »

L'Union des Partenaires Économiques du Canton de Lamastre (UPECL) vous convie les samedi 2 et dimanche 3 novembre 2019, au gymnase intercommunal de Lamastre, à la troisième édition du Salon de l'Artisanat & du Commerce.

TEMPS FORTS ET NOUVEAUTÉS

1. De nombreux exposants des 11 communes de la Communauté de communes vous attendent pour vous proposer leur savoir-faire ; ils vous apporteront conseils et vous feront profiter de « **promotions spéciales salon** », tout au long de ces deux journées.

2. Cérémonie : 1^{ère} édition « **Trophées de l'Artisanat et du Commerce 2019** ».

Cinq lauréats mis en lumière. Ce concours, à l'initiative de l'UPECL, souhaite valoriser les artisans et commerçants talentueux du territoire.

3. Le **Train de l'Ardèche**, partenaire de l'UPECL, propose **deux trains spéciaux** « Salon de l'Artisanat et du Commerce », le samedi 2 et dimanche 3 novembre 2019 (Achetez vos billets sur www.trainardeche.fr).

Plateau repas : sur place à midi 12 € / personne.

Réservation : 06 63 00 78 87 (Cathy).

4. Samedi 2 novembre à partir de 20 heures, au Boulodrome Intercommunal « Alphonse Arnaud » :

Dîner - Spectacle « disco » & Soirée Dansante

Le repas est ouvert à tous. Les tickets sont en vente au prix de 18 € comprenant le repas et la soirée.

Le nombre de repas étant limité à 250, la réservation est vivement conseillée au : 06 63 00 78 87 (Cathy).

5. **Bourse d'échange de l'emploi** : présentation de l'offre disponible sur le territoire et accueil des demandes d'emploi.

6. **Présences et démonstrations des associations locales** : Harmonie Fanfare de Lamastre, BAP voitures anciennes, Majorettes de Gilhoc, Planète Jeunes et toujours le comité Miss Ardèche avec sa Miss et sa 1^{ère} dauphine.

Contacts

Magali Rochette : Tél. 06 79 95 69 40

Patrick Donnaes : Tél. 07 77 72 42 22

Le SCoT, vers une dynamique commerciale pour les centres-villes !



Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) a pour mission de définir des orientations précises pour l'équipement commercial et artisanal du territoire Centre-Ardèche.

La loi lui donne pour prérogative de définir des localisations préférentielles pour l'implantation de commerces avec pour objectifs :

- la revitalisation des centres-villes,
- le maintien d'une offre commerciale diversifiée de proximité permettant de répondre aux besoins courants de la population tout en limitant les obligations de déplacement et les émissions de gaz à effet de serre,
- de veiller à la cohérence entre la localisation des équipements commerciaux et la maîtrise des flux de personnes et de marchandises,
- de veiller à une consommation économe de l'espace, de préserver l'environnement, les paysages et l'architecture.

Le diagnostic commercial du SCoT élaboré en mars 2019 fait état d'un phénomène de dévitalisation de certains centres-villes et centres-bourgs du territoire.

Un phénomène de dévitalisation est notamment constaté sur l'agglomération de Privas, ville préfecture, avec des équilibres centre/périphérie difficiles à trouver. C'est à ce titre que la ville de Privas a été retenue dans le cadre du programme national « Action Cœur de ville ». Ce dispositif constitue un véritable levier pour travailler sur la revitalisation du centre-ville.

En parallèle sur le territoire, il est à noter une part importante de commerces de proximité (inférieur à 300 m² de surface de vente) au sein de zones commerciales de périphérie, qui a induit ces dernières années une fuite des commerces des centres-villes/villages vers la périphérie.

Toutefois, certaines communes, telles que Saint-Agrève et Lamastre, ont malgré tout su préserver les commerces de leur centre-ville par des politiques volontaristes encadrant davantage l'implantation de ces commerces. Cela participe aujourd'hui à une certaine vitalité que le SCoT s'attachera à préserver ou à retrouver.

Poids des centres-villes par rapport au chiffre d'affaires total de la commune

	Poids du centre-ville en 2007	Poids du centre-ville en 2018
Le Cheylard	32 %	19 %
Lamastre	55 %	56 %
Le Pouzin	29 %	23 %
Privas (poids périphérie Alissas pris en compte)	23 %	15 %
Saint-Agrève	57 %	43 %
La Voulte	25 %	24 %

Source : données issues de l'enquête de consommation Auvergne - Rhône Alpes, CCI Ardèche 2018 et 2007

| Territoires d'Industrie



Olivier Amrane, Conseiller régional délégué à la ruralité, Bénédicte Durand, Directrice générale déléguée de MECELEC Composites à Mauves (et binôme industriel pour le Territoire d'industrie), Sylvie Marquet, Responsable de l'antenne Drôme-Ardèche de l'Agence Auvergne-Rhône-Alpes Entreprises, Jean-Paul Vallon, Président de la Communauté de communes du Pays de Lamastre, Jacky Chosson, Vice-président de la Communauté de communes, Benoît Vandenhecke, Directeur de Trigano MDC à Lamastre et Matthieu Maneval, Responsable du bureau d'études

LA RÉGION A PRÉSENTÉ LE DISPOSITIF « TERRITOIRES D'INDUSTRIE » CHEZ TRIGANO MDC.

En mars dernier, le conseiller régional Olivier Amrane, accompagné de Bénédicte Durand, directrice générale déléguée de Mecelec Composites (Mauves), et de Sylvie Marquet, responsable de l'antenne Drôme-Ardèche de l'Agence Auvergne – Rhône-Alpes Entreprises, ont été reçus à Lamastre, sur le site de l'entreprise Trigano MDC. Cette rencontre était inscrite dans le cadre du nouveau programme « Territoires d'industrie ». En effet, la Communauté de communes du Pays de Lamastre fait partie du territoire « Ardèche-Drôme ». Ce dispositif lancé en novembre 2018 par le Premier ministre est piloté par les Régions. Un binôme élu - industriel anime chacun des territoires sélectionnés (136 au niveau national).

Identifier les besoins et proposer des solutions adaptées

En préambule, l'élu régional a rappelé le sens du dispositif « Territoires d'industrie ». Il s'agit d'une nouvelle méthode de travail qui a pour objectif de faire collaborer les élus locaux, les industriels, la Région et l'Etat. Pour le conseiller régional, cette visite de terrain avait pour but d'identifier les besoins de chaque bassin de vie, des entreprises et des élus locaux, qui sont au plus près du terrain « *Nous sommes à l'écoute* ».

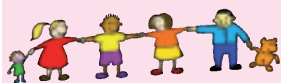
D'ici la fin juin, un contrat de territoire sera ainsi signé à l'échelle du territoire « Ardèche-Drôme » et proposera des solutions adaptées aux besoins de celui-ci en termes d'attractivité, de recrutement ou encore d'innovation.

A l'issue de la réunion de travail, les participants ont été invités à découvrir le site lamastrois de Trigano MDC, qui emploie aujourd'hui 80 salariés.

C'est une entreprise en plein développement, qui s'est agrandie il y a deux ans, grâce à un investissement de 700 000 €. Le directeur Benoît Vandenhecke a souligné les « liens étroits qu'il entretient avec la municipalité » et il a remercié Jean-Paul Vallon, maire et président de la communauté de communes, pour son soutien.



| La Ribambelle fête ses 30 ans !



La Ribambelle

Contacts

- Multi-Accueil

Tél. : 04 75 06 47 60

Directrice : Nathalie ROCHE

- Centre de loisirs

Tél. : 04 75 06 46 51

Directrice : Elytis PHILOTÉE

- Relais d'Assistants Maternelles

Tél. : 06 49 53 71 76

Animatrice responsable :

Marlène GRIMAULT

L'association « La Ribambelle » est gérée par des parents adhérents et bénévoles. Toutes les familles du territoire de la Communauté de communes du Pays de Lamastre (qui finance la structure à plus de 60 %), peuvent bénéficier de ces trois services.

• **Le Multi-Accueil (crèche)** : pour les enfants de 2 mois à 6 ans, en accueil régulier ou occasionnel.

Il est ouvert le lundi de 7h à 18h30 et du mardi au vendredi de 7h à 19h15.

• **Le Centre de loisirs** : pour les enfants de 4 à 12 ans, en accueil périscolaire, les mercredis et vacances scolaires.

Il est ouvert en périscolaire de 16h30 à 18h30, le mercredi et les vacances scolaires de 8h30 à 18h30 avec possibilité de réservation dès 7h30.

• **Le Relais d'Assistants Maternelles (RAM)** : pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles.

Permanence le lundi de 8h à 16h30 et le mercredi de 8h à 13h ou sur RDV. Temps collectifs à Lamastre le lundi matin et à Désaignes le mercredi matin.



L'histoire de l'association

« La Ribambelle » est une association de parents bénévoles qui a été créée en 1986 dans le but de mettre en place une structure d'accueil petite enfance.

La municipalité de Lamastre a mis à disposition, après travaux de conformité, l'ancienne école municipale.

La Crèche-Halte Garderie périscolaire est née le 13 mars 1989, pouvant accueillir 16 enfants de 3 mois à 6 ans.

En 1996, l'association crée un Centre de Loisirs Sans Hébergement (CLSH) pour répondre dans la continuité à la demande d'accueil des enfants de 5 à 12 ans.

En 2010, les locaux du multi-accueil s'agrandissent avec un agrément de 19 enfants.

En 2010, un Relais d'Assistants Maternelles (RAM) est mis en place.

1. Sortie Pompiers avec le Centre de loisirs

2. Animation peinture le lundi au RAM

3. Semaine « Petite enfance » au multi-accueil

Cette année, l'association fêtera ses 30 ans et à cette occasion vous proposera un pique-nique partagé avec diverses animations le dimanche 22 septembre 2019 au Parc Seignobos à Lamastre.

Office de Tourisme Intercommunal

La vie à l'Office de Tourisme



Depuis mi-avril, et jusqu'à mi-septembre, **Marine Roux** vient renforcer l'équipe de l'Office de Tourisme, pendant l'arrêt de Sophie.

Les savoir-faire et savoir-être qu'elle a su montrer lors de l'entretien lui ont valu d'être retenue pour ces quelques mois à Lamastre et Désaignes.

Marine est en effet dotée d'une solide formation – en littérature et histoire pour finir par un Master 2 professionnel « territoires, environnement et patrimoines », et d'expériences en matière d'accueil dans des sites tels que l'Ecole du Vent, la Ferme de Bourlatier ou la maison de site du Mont Gerbier de Jonc.

« Rés.O.T.er »

En mars, un « Rés.O.T.er » consacré à la réforme de la taxe de séjour avait été mis en place par l'office.

Les prestataires d'hébergement, partenaires de l'Office de Tourisme, ont été conviés en avant-première à des réunions « rés.O.T.er » (lire « réseauter ») pour leur préciser le contenu de la réforme de la taxe de séjour et pour leur présenter un outil de calcul, créé par l'Office de Tourisme, afin de leur simplifier la tâche.

Le sujet étant très complexe, une réunion complémentaire ouverte aux non-partenaires a été organisée fin mars.

Des rencontres professionnelles

- RENCONTRES DU TOURISME

A la sortie de l'hiver, le mois de mars est toujours riche de rencontres professionnelles.

Le premier jeudi de mars est toujours consacré aux Rencontres du Tourisme organisées par l'ADT (Agence de Développement Touristique d'Ardèche) à Aubenas. C'est le jour où Offices de Tourisme, prestataires d'activités touristiques peuvent se rencontrer, échanger leur documentation et ainsi faire le plein pour l'accueil des touristes tout au long de la saison.

L'Office de Tourisme du Pays de Lamastre était donc présent ce jour-là, aux côtés de La Dolce Via.



© ARG-ADT07

- BOURSE D'ÉCHANGE DE DOCUMENTATION

Cette année, la bourse d'échange de documentation, plus locale, que nous proposons habituellement aux partenaires de l'Office de Tourisme s'est déroulée le 21 mars.

Le rendez-vous était donné dans les locaux de la gare de St-Jean-de-Muzols. En effet, cette journée a été le fruit d'un travail collaboratif entre notre Office de Tourisme, celui d'Ardèche-Hermitage de Tournon-sur-Rhône et le Train de l'Ardèche.

Une belle journée une fois de plus, qui a permis la rencontre d'acteurs touristiques voisins qui pourtant ne se connaissaient pas toujours. Après une pause de midi orchestrée par les Fours Panyol (Tain-l'Hermitage), les participants ont pu profiter d'une sortie à toute vapeur dans les Gorges du Doux.



Chemins de randonnée



Les randonnées ont un nouveau support

Parmi ces 300 kilomètres de chemins balisés, 22 boucles sont mises en avant dans le **topoguide « Promenades et Randonnées au Pays de Lamastre »**, fraîchement réédité et en vente à l'Office de Tourisme du Pays de Lamastre.

Ce topoguide de randonnée, sous forme de livret, donne des idées de balades, de randonnées mais aussi de découverte à travers son descriptif ainsi que ses « infos + » racontant des anecdotes historiques sur le sentier, le village, le secteur ou encore la position géographique du lieu.

Le dénivelé, les commodités au départ, le temps de marche, l'accessibilité en VTT, la carte à 1/25000, les choses à ne pas oublier dans son sac avant de partir, bref, un vrai guide pour vous accompagner tout au long de vos balades, tout au long de l'année, au Pays de Lamastre.

Chemins de randonnée du Pays de Lamastre

Les chemins de randonnée du Pays de Lamastre se refont une beauté, un peu plus chaque année, pour offrir au randonneur débutant comme aguerri, un parcours agréable, mémorable, au cœur de notre beau territoire.

La Commission Randonnée s'est centrée l'année dernière sur plusieurs objectifs, notamment le rafraîchissement du balisage ou encore le recensement des panneaux signalétiques afin de pouvoir accueillir en 2019 de nouveaux panneaux directionnels, en cohérence avec la nouvelle charte graphique départementale.



C'est donc cette année que les sentiers de randonnée arboreront de nouveaux équipements signalétiques, sur les 300 kilomètres environ de chemins balisés et inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée.

En roue libre !



© Train de l'Ardèche

En itinérance, vous pouvez composer votre itinéraire en associant La Dolce Via à La Via Rhôna et au Mastrou (Train de l'Ardèche) qui pourra transporter vos vélos et bagages de Saint-Jean-de-Muzols (à côté de Tournon-sur-Rhône) à Lamastre, en longeant les Gorges du Doux.

PAYS DE LAMASTRE
ARDÈCHE

Contacts

Office de Tourisme du Pays de Lamastre

22 avenue Boissy d'Anglas
07270 LAMASTRE

Tél. : 04 75 06 48 99
Courriel : ot.lamastre@orange.fr

Accueil toute l'année

Dolce Via

Courriel : contact@dolce-via.com

| Dolce Via

CHARLOTTE DESCAILLOT, UNE NOUVELLE CHARGÉE DE COMMUNICATION POUR LA DOLCE VIA

Charlotte a pris ses fonctions en février, en remplacement de Régis Soubeyrand qui a œuvré à ce poste pendant deux ans.

Cette jeune ardéchoise, fraîchement diplômée d'un master en communication digitale, a été recrutée à mi-temps à la fois par les Communautés de Communes du Pays de Lamastre (qui porte le poste), Val'Eyrieux et la Communauté d'Agglomération de Privas.

Elle a pour mission de continuer à valoriser l'image de La Dolce Via, équipement de ces trois territoires, désormais attrait touristique incontournable en Ardèche puisque, globalement en 2018, ce sont quasiment 65 000 cyclistes ou piétons qui ont emprunté tout ou partie des 90 km de voie aménagée, dont pratiquement 15 000 rien que sur le tronçon Lamastre - Les Nonières (éco-compteur de Saint-Prix).

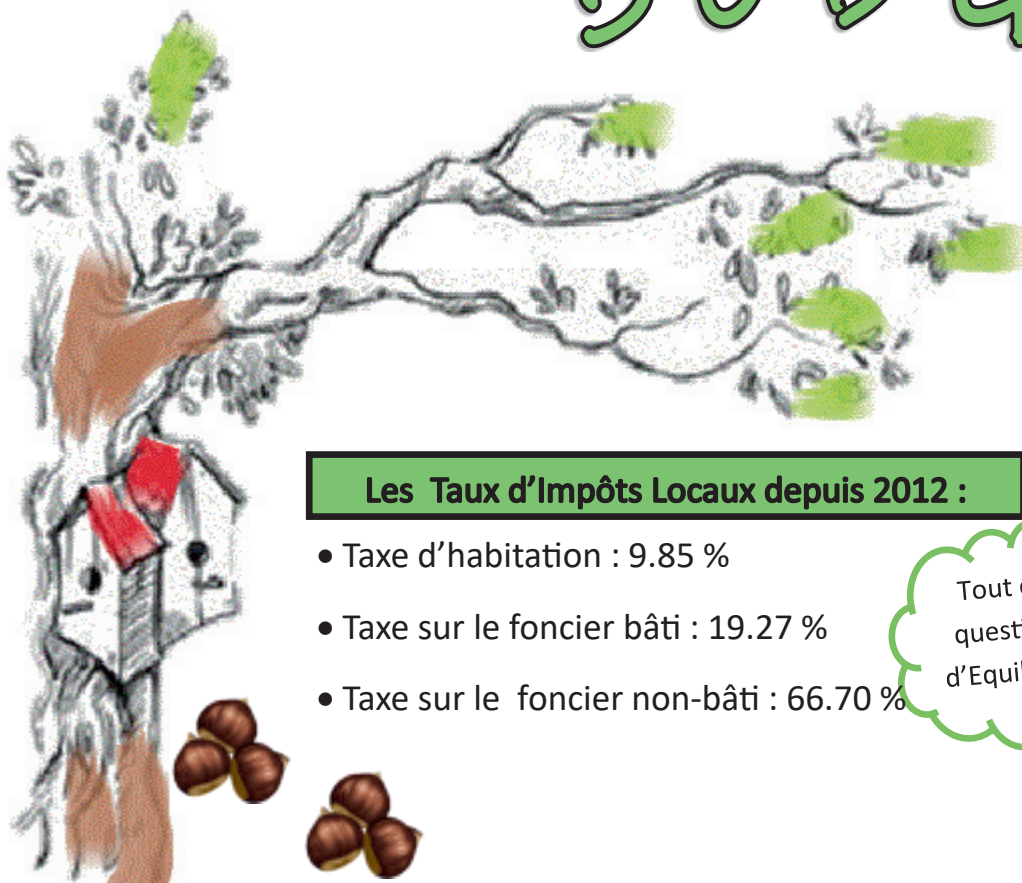
La mise à jour régulière du site Internet www.dolce-via.com, la veille permanente des sites ou publications mentionnant la voie, les relations presse, la préparation du dépliant annuel sont les bases de son travail, auxquelles s'ajoutent notamment la mise en forme et le suivi du projet de panneaux d'interprétation, en partie créés par Régis Soubeyrand, à l'initiative du Comité d'itinéraire et du Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche (PNRMA).

Charlotte va donc travailler en collaboration avec le Comité d'itinéraire, composé d'élus et de techniciens des trois collectivités et également avec les structures institutionnelles du département telles que l'ADT (Agence de Développement Touristique d'Ardèche) et le PNRMA.



Charlotte Descaillot entourée de Jean-Paul Vallon, président de l'Office de Tourisme Intercommunal et de Marie-Pierre Barthélémy, directrice

BUDGET



Les Taux d'Impôts Locaux depuis 2012 :

- Taxe d'habitation : 9.85 %
- Taxe sur le foncier bâti : 19.27 %
- Taxe sur le foncier non-bâti : 66.70 %

Tout est question d'Équilibre

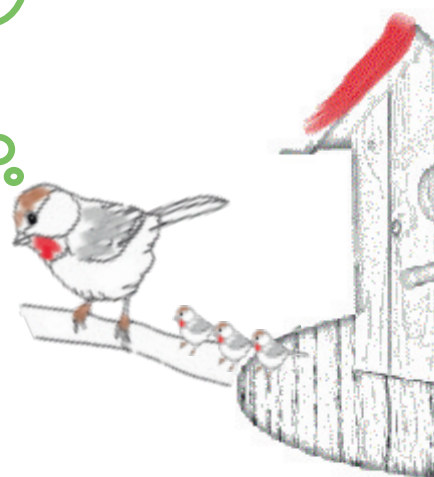
Un budget axé sur la qualité de vie, la sécurité et le développement de notre commune.

- Aménagement de l'Arboretum « Descours » : 65 000 €
 - Réaménagement de l'ancien Office de Tourisme : 85 000 €
 - Acquisition de matériel et mobiliers pour les écoles, l'ex Office de Tourisme, défibrillateurs... : 98 967 €
 - Aménagement Square Charras (Immeuble « Charel »): 94 151 €
 - Mise en place de la Signalisation pour l'adressage postal : 47 040 €
 - Enrochements bordure du Condoie (aire de jeux « la Pradette ») : 34 000 €
 - Eclairage Public : 82 781 €
 - Sécurisation de la digue (Avenue F. Nodin) : 40 000 €
 - Nouveau Site Internet : 20 000 €
 - Mise aux normes de la défense incendie : 18 800 €
 - Mise en place de la Vidéo-protection : 106 182 €
 - Schéma directeur assainissement : 116 940 €
 - Travaux et procédure administrative captage des sources : 206 370 €
 - Travaux de Viabilisation de 3 Lots « Lotissement Gérard Descours » : 24 988 €
- etc.

Un budget primitif 2019 avec cantines dans nos écoles et san

Équilibre en € par section
BUDGET PRINCIPAL
BUDGET EAU / ASSAINISSEMENT
BUDGET LOTISSEMENT "Gérard DESCOURS"
BUDGET CCAS

TOUS BUDGETS CONSOLIDÉS



Après plusieurs années de baisse de l'ensemble des Dotations de

- Dotation Forfaitaire : 350 330 €
- Dotation de Solidarité Rurale : 1 000 000 €
- Dotation Nationale de Péréquation : 1 000 000 €

• Construction d'une Salle Polyvalente : 2 400 000 €



Un budget équilibré grâce

- E
- R
- D



PRIMITIF 2019

de gros projets, sans augmentation des taux d'impôts locaux, sans augmentation du tarif des
sans augmentation du tarif du portage des repas à domicile (CCAS)...

	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT	TOTAL
	3 751 617 €	2 869 248 €	6 620 865 €
	791 735 €	220 259 €	1 011 994 €
"OURS"	118 000 €	236 010 €	354 010 €
	20 656 €	86 285 €	106 941 €
	4 682 008 €	3 411 802 €	8 093 810 €

Le m3 de l'eau (Part Communale)

- 0,74 € HT

Le m3 de l'assainissement (Part Communale)

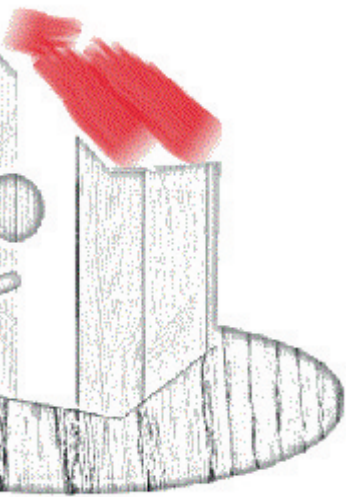
- 0,88€ HT

Le Tarif des cantines

- 4€ le repas (Lamastre)
- 4,40 € le repas (Autres communes)

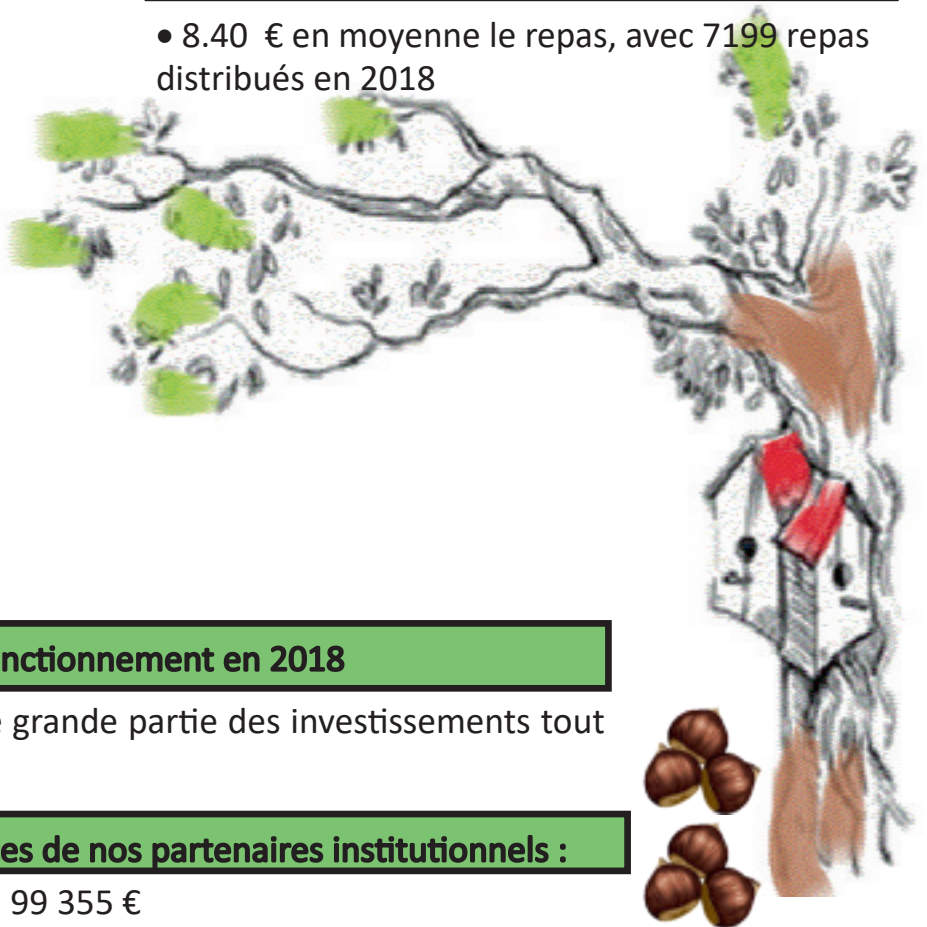
Les Tarifs du portage des repas chauds en fonction des revenus

- 8.40 € en moyenne le repas, avec 7199 repas distribués en 2018



se de la Dotation Forfaitaire, maintien
l'Etat.

0 €
: 276 561 €
ation : 60 408 €



851 166 € d'excédent de Fonctionnement en 2018

résultat permet l'autofinancement d'une grande partie des investissements tout
en maîtrisant l'endettement (Emprunt).

Mobilisation des subventions et ressources de nos partenaires institutionnels :

Etat : 608 574 € • Agence Eau : 99 355 €
 Région : 646 411 € • Syndicat des Energies de l'Ardèche (SDE 07) : 27 307 €
 Département : 319 615 €

ce à la maîtrise des dépenses de fonctionnement, tout en maintenant les aides aux associations
et les services au public

Triathlon 15 août 2019

Le Triathlon de Lamastre aura lieu le jeudi 15 août prochain

Une manifestation organisée conjointement par la Communauté de communes Val'Eyrieux et l'Office Municipal des Sports de Lamastre.

Après les 750 m de natation au lac des Collanges, les triathlètes s'élanceront pour les 22 km à vélo, puis ce seront les 6 km de course à pied le long de la Sumène qui clôtureront l'épreuve.

Inscriptions en ligne :
www.chronospheres.fr

Forum des associations

Samedi 7 septembre 2019

Les associations sont invitées à cette rencontre annuelle organisée pour mettre en avant le tissu associatif lamastrois.

Chacune pourra présenter ses atouts pour séduire le plus grand nombre de personnes à la recherche d'activités sportives, culturelles, solidaires ou environnementales...

Rendez-vous est donné devant la mairie à partir de 9h.

La Ballastine de Caractère une nouvelle formule très appréciée

Comme les hirondelles reviennent au printemps, la Ballastine est un des rendez-vous incontournables de la mi-avril.

Samedi 20 avril dernier, ce sont 366 marcheurs qui ont profité de cette belle journée ensoleillée pour découvrir la nouvelle formule. En effet, la Ballastine habituelle reliant Lamastre au Cheylard avec navettes pour le retour ne pouvant plus avoir lieu, elle a pris un nouveau nom et une autre forme.

Elle conserve de la Ballastine une portion de tracé par La Dolce Via. Et, passant par le village de *caractère* de Désaignes, ce qualificatif est naturellement venu compléter son nom !

Deux boucles de 12 et 20 km étaient proposées au départ de Lamastre, passant en partie par des sentiers de randonnée balisés et bien sûr par l'ancienne voie de chemin de fer, la Dolce Via.

Les participants se sont équitablement répartis entre les deux circuits. Ils ont pu profiter en route d'un ou deux ravitaillements selon le parcours, dont l'un au cœur du village médiéval de Désaignes. De retour à Lamastre, ils ont pu déguster des spécialités locales au son des airs joués par l'Harmonie-Fanfare de Lamastre, chaleureusement applaudie.



<-- Ravitaillement aux « Croisières des Nods »

Aubade de l'Harmonie-Fanfare de Lamastre



Randonneurs sur le parcours 22 km





Lamas'Trail : en piste pour la 2^{ème} édition

Après une première édition très prometteuse en 2018, les organisateurs du Lamas'Trail s'affairent depuis des mois à la préparation de la 2^{ème} édition qui aura lieu les 14 et 15 septembre prochains.



Tout d'abord pour cette édition, l'évènement aura lieu sur deux jours.

Il débutera le samedi 14 septembre 2019 à 17h avec un contre la montre « La Verticale » de 1 300 m à la montée de Psychelard.

Le dimanche 15 septembre 2019, les participants se verront proposer un nouveau parcours de 12 km « Tour de Monteil ».

Et toujours le parcours « Lamas'Trail » de 35 km, sensiblement identique à celui de l'année dernière traversera les villages de Nozières et Empurany.

A effectuer en individuel pour les plus courageux ou en relais à 3.

Inscriptions en ligne : Pour bénéficier de tarifs préférentiels, inscrivez-vous en ligne avant le 13 septembre 2019 en vous rendant sur le site internet www.lamastrail07.com.

Grand Prix de la Châtaigne



L'Office Municipal des Sports de Lamastre et la Caisse Locale du Crédit Agricole vous donnent rendez-vous le samedi 26 octobre 2019 pour le traditionnel Grand Prix de la Châtaigne et sa 37^{ème} édition.

En fin d'après-midi, les plus jeunes pourront participer aux différentes courses enfants qui leur seront proposées. A partir de 16h45, la première course s'adressera aux bambins nés en 2015 et 2016. S'en suivra ensuite cinq courses pour les enfants nés jusqu'en 2004.

En parallèle, nous invitons le public à venir nombreux encourager les coureurs et à se réchauffer autour du grilloir avant de déguster la rôtie de châtaigne offerte par les organisateurs.

A 19h30, place au « Challenge Yves Forot », la course pour les adultes en nocturne de 10,4 km dans le centre-ville de Lamastre.

Une programmation variée pour « Musiques au fil du Doux 2019 »



Avec l'été c'est le retour de « Musiques au fil du Doux » ! Pour cette édition 2019, notre priorité (comme chaque année) a été de mettre en place une programmation de qualité dans un souci de diversité.

Nous aurons le plaisir d'accueillir des groupes qui se sont déjà produits chez nous (Les Gaspards, Davy Santiago, Jean-Jacques Vey) avec aussi quelques nouveautés comme « Maurice paie sa tournée » qui permettra une animation en fin d'après-midi de déambulation en centre-ville avant le concert du soir devant les gradins.

Festival Shakespeare

**« CE QUE LA TEMPÊTE DÉVASTERA »
20^{ème} ÉDITION DU FESTIVAL**

Il est des Grands-Pères qui laissent des histoires à leurs enfants, leurs petits-enfants. Il en est d'autres qui laissent des Traces jusqu'à elles.

Il est des enfants qui grandissent avec ces histoires puis les oublient pour devenir adulte. Mais il en est un qui refuse.

Un petit Prince parti sur les Traces de son Grand-Père jusqu'aux Terres splendides dont il est l'héritier.

Un petit Prince à la recherche d'une dernière histoire, celle qui fera rêver le monde entier.

Qui aurait pu croire que, vu de l'extérieur, cette île était si grande ?

Un voyage onirique pour petits et grands dans le merveilleux de nos histoires d'enfant et d'adulte.

**Mercredi 31 juillet 2019 à 21h
Prieuré de Macheville
Entrée : 9 € / Réduit : 7 €**

Nous lancerons la saison le jeudi 11 juillet au parc Seignobos avec le retour de nos amis de Désaignes et le « Bal itinérant ».

Nous tenons à remercier la Mairie de Lamastre pour sa subvention de 20 000 € et aussi la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour son aide de 4 500 €.

Un merci particulier à l'ensemble de nos annonceurs chaque année plus nombreux et aussi généreux ; ce qui nous a permis de repenser notre communication. Nous espérons que ce programme contribuera à ce que vous passiez un bon été sur notre territoire !

Le Bal Itinérant

Musique folk et roulotte

Le chapiteau, la musique entraînante, le parquet... La troupe du Bal Itinérant repart en tournée et fera étape à Lamastre le jeudi 11 juillet 2019 !

**Jeudi 11
juillet 2019
à 21h15
Parc
Seignobos**

Les Gaspards

Musiques du monde

Ils vous présenteront leurs compositions inspirées de la world music : la Réunion, l'Afrique, la Colombie, le Brésil, New York et influencées par les artistes qu'ils ont rencontrés tout au long de leur parcours, des chanteurs d'Amérique latine, des musiciens klezmers et tziganes, des jazzmen.

**Jeudi 18
juillet 2019
à 21h15
Place
Montgolfier**



Davy Santiago Luna Del Sol **Musique gipsy**

Des chansons Gipsy classiques comme « Bamboléo », des reprises inattendues comme « waka waka » mais aussi des compositions. Le tout est un mélange explosif et très festif qui vous donnera l'esprit « Caliente ».

Jeudi 25
juillet 2019
à 21h15
Place
Montgolfier

John Logan et ses musiciens **Sosie Johnny Hallyday**

Dès son plus jeune âge, il a eu la révélation en regardant l'Idole des jeunes à la télévision et depuis il n'a jamais arrêté de chanter du Johnny Hallyday. C'est avec le groupe « Cash » formé à l'initiative de Tony Garcia, ex-bassiste de Michèle Torr et ses 4 musiciens capables de jouer avec brio tous les succès du « Taulier » qu'il exerce son talent pour notre plus grand plaisir.

Jeudi 1^{er}
août 2019
à 21h15
Place
Montgolfier

Festival des Humoristes

FRANÇOIS GUÉDON DANS L'AFFAIRE GUÉDON

Tout le monde connaît les conséquences de l'Affaire Guédon : des millions de morts, des émeutes à travers toute la France, un pays à feu et à sang... Et pourtant, tant de questions restent sans réponses : que s'est-il passé dans la tête de François Guédon ce fameux 8 mars 2019 ? Son penchant pour le Cognac est-il en cause ? Le Pr Plougelec avait-il raison ? Tant de questions auxquelles ce spectacle tente de répondre... Ouvrant secrètement à l'improbable réconciliation entre Racine et Nabilla, François Guédon vous livre son humour finement gras avec la touche d'impertinence qui convient...

Vendredi 23 août 2019 à 20h45
Centre culturel de Lamastre
Entrée : 20 € / Réduit : 12 €

Maurice paie sa tournée **Théâtre itinérant**

Théâtre en déambulation l'après-midi en centre-ville, de la musique, des parades artistiques et spectacle le soir par la Compagnie Art'R'Natif. Neuf artistes se déplacent à vélo pour présenter deux pièces de théâtre burlesques et musicales.

Jeudi 8
août 2019
après-midi
+ soir
Centre-ville

**Déambulation jeudi après-midi en centre-ville
et spectacle le soir à 21h15 Place Montgolfier**

After **Musique rock**

Ces 3 musiciens ont revisité des chansons des années 80 anglo-saxonnes en étant minimalistes et faisant des medleys improbables... En effet après un morceau de « Prince » qui aurait pensé à James Brown ?

Vendr. 16
août 2019
à 21h15
Place
Montgolfier

Jean-Jacques Vey **Chansons françaises**

C'est un spectacle consacré à la chanson française qu'il nous proposera sur les gradins du centre-ville. Nous aurons le plaisir d'écouter de grands classiques de Brel, Brassens, Ferré, Reggiani, Aznavour, Ferrat pour lequel il prépare un spectacle anniversaire pour les 10 ans de sa disparition.

Jeudi 22
août 2019
à 21h15
Place
Montgolfier



Lecture pour les enfants de 3 à 8 ans



Chaque premier mercredi du mois, de 10h30 à 11h30, la bibliothèque vous propose une lecture gratuite pour les enfants de 3 à 8 ans.

Venez partager ce moment avec nous !

Prochains rendez-vous :

- Mercredi 3 juillet 2019 ;
- Mercredi 7 août 2019 ;
- Mercredi 11 septembre 2019.

Contactez la bibliothèque :

4, avenue de Tournon

07270 LAMASTRE

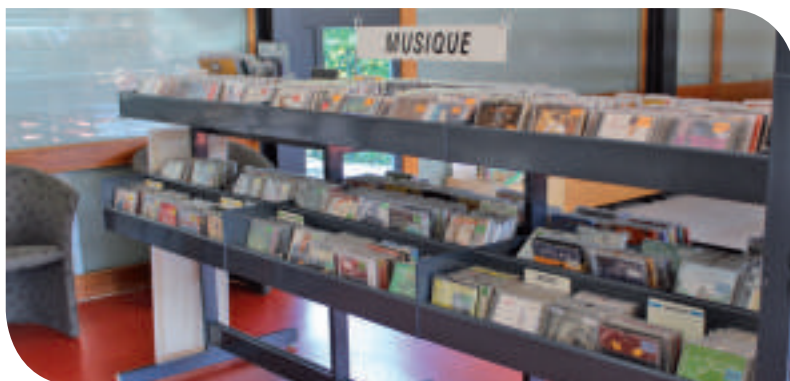
Tél. : 04 75 06 54 44

Courriel : bibliolamastre@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

- Mardi, Samedi : 9h-12h15 ;
 - Mercredi, Vendredi : 15h30-18h30 ;
 - Jeudi : 16h30-18h30 ;
- Fermée le dernier samedi du mois.

Quoi de neuf à la bibliothèque ?



NOUVEAUX SERVICES À LA BIBLIOTHÈQUE

Depuis le 23 avril 2019, la commune de Lamastre et la Bibliothèque Départementale de l'Ardèche (BDA) ont signé une convention pilote dans le cadre du plan départemental de lecture publique.

Grâce à cela, la bibliothèque municipale vous propose depuis le mois de juin des nouveautés.

Tout d'abord le **prêt de DVD** est possible (3 par famille) : un large choix de fictions, documentaires et films jeunesse est au programme.

Puis des **nouveaux services numériques** sont également disponibles avec un accès via le site de la BDA. Livres numériques, musique en ligne, films documentaires et presse en ligne (800 revues) sont désormais accessibles. Pour cela il suffit d'être inscrit à la bibliothèque.

La bibliothèque se tient à votre disposition pour vous accompagner dans la prise en main de ces nouveaux services qui sont aussi utilisables depuis votre domicile.

Renseignements sur place ou au par téléphone.

Nuit de la lecture à la bibliothèque



Le samedi 19 janvier dernier avait lieu la 3^{ème} édition de la « Nuit de la lecture », un événement national mis en place par le ministère de la culture.

La bibliothèque municipale, en partenariat avec la librairie l'Arbre à feuilles et l'association « Lire au bord du Doux », a proposé une soirée sur le thème de la peur !

L'évènement a commencé en fin d'après-midi avec des lectures choisies et à haute voix pour les enfants de 2 à 11 ans ; elles ont été suivies par un atelier d'origamis qui a rencontré

un grand succès, de belles chouettes et chauve-souris ont pris vie. Enfin quand la nuit a été bien noire les plus grands sont venus frissonner en écoutant quelques histoires d'horreur...

Exemples d'initiatives

Parmi toutes les actions numériques déployées par la commune on notera, entre autres, l'accès à de nombreuses informations municipales en ligne, le déploiement de la fibre optique sur le territoire (en cours), des dispositifs d'accès à l'informatique à tous les publics (enfants, demandeurs d'emploi, retraités...), panneau d'information lumineux, présence sur les réseaux sociaux, etc.

Télédéclaration PAC

Le 9 mai dernier, une quinzaine d'agriculteurs étaient accueillis au centre multimédia dans le cadre de la PAC (Politique Agricole Commune) afin d'effectuer leur déclaration en ligne.



Villes Internet 2019 : 5 @ pour Lamastre !



Pour la 2^{ème} année consécutive, la ville de Lamastre s'est vue décerner la certification des 5 arobas du label Villes Internet. Une reconnaissance institutionnelle de l'effort fourni par la ville pour ses actions au service d'un numérique citoyen.

Le label Villes Internet, reçu le 29 janvier 2019 à Paris, vient saluer plus d'une cinquantaine d'initiatives numériques développées depuis plusieurs années à l'échelle de la ville, par les politiques publiques mais également au sein d'équipements municipaux.

Après la réception du 29 janvier 2019, une délégation de la commune de Lamastre en charge du numérique a également été invitée au siège de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon.

Olivier Amrane, Conseiller Régional délégué à la ruralité et à l'innovation dans les territoires et Juliette Jarry, Conseillère Régionale, Vice-Présidente déléguée au numérique ont reçu les élus afin de les féliciter pour l'obtention du label Villes Internet 5 @ ; Lamastre étant la seule commune d'Ardèche à avoir obtenu cette distinction.

Rappelons que de nombreux services rendus à la population par le numérique sont effectifs sur notre territoire et dans chaque domaine afin que personne ne soit délaissé : dans les écoles, dans les usages pour la vie municipale (dématérialisation, accès aux comptes rendus de conseils municipaux), pour la simplification administrative et l'accessibilité des services pour tous, dans l'accompagnement et la formation informatique, l'accès aux outils dématérialisés, télédéclarations, télétransmissions, paiement en ligne d'activités sportives, archivage numérique... tout un panel d'usages qui découlent d'une volonté d'être priorisés pour améliorer et faciliter le quotidien de tout un chacun. D'autres actions sont à l'étude et seront optimisées à l'avenir, notamment avec le déploiement de la fibre optique sur le territoire.

En 2018, afin de ne pas accentuer la fracture numérique générationnelle, des ateliers numériques à destination des seniors ont été mis en place et ont rencontré un vif succès. La volonté de proposer des formations informatiques et numériques permanentes est essentielle pour tous.

Participante au label Villes Internet depuis 2011, notre commune rurale est bel et bien connectée mais également fière d'afficher 5 arobas, une distinction synonyme d'une implication numérique réelle sur le territoire !



Panneau Pocket : ma commune dans la poche !

SOYEZ
INFORMÉ
PRÉVENU
ALERTE

OFFERT
PAR VOTRE
MAIRIE

PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, votre mairie a le plaisir de vous offrir l'application PanneauPocket.

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.

LA SOLUTION MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

Depuis quelques semaines, la commune vous propose de télécharger sur vos téléphones et tablettes l'application « Panneau Pocket », un outil très pratique pour vous informer et vous alerter de ce qui se passe à Lamastre.

Désignez votre commune en favori en cliquant sur le ♥ et recevez alors une notification à chaque nouvelle publication de la mairie !

Les événements locaux et l'actualité de votre commune seront toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez !

SIMPLE ET GRATUIT

Pas besoin de créer un compte, il vous suffit simplement de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone en recherchant PanneauPocket sur App Store ou Google Play.

Retour sur le tournage des « Cracks » plus de 50 ans après



Rosy et Gérard Roche ont évoqué leurs souvenirs du tournage en présence de Jean-Paul Savart.



C'est dans le cadre de l'émission « Un village, un film » qu'une équipe de France 3 Auvergne-Rhône-Alpes est venue fin mars faire un reportage sur les lieux du film « Les cracks » tourné en 1967.

Jean-Paul Savart, journaliste à Lyon, avec plusieurs témoins de ce passage des cinéastes, a retracé les scènes cultes du film qui avait pour principal acteur Bourvil. Le tournage a commencé en gare de Lamastre puis ils se sont rendus aux Hyères, au pont de Margier et au pont du Plat pour évoquer des souvenirs souvent amusants et riches en anecdotes.

Lamastre ne faillit pas à sa réputation de terre de cinéma avec de nombreux films tournés grâce à ses paysages, son célèbre « Mastrou » et la présence d'acteurs de renom.

Le documentaire, diffusé aux informations régionales le 21 avril 2019 sur France 3, est visible sur internet.

Ouverture du plan d'eau de Retourtour



BAIGNADE SURVEILLÉE du 26 juin au 1^{er} septembre 2019 inclus

Les services techniques de la mairie ont procédé à l'installation du barrage du plan d'eau. Sur le sable, au bord de l'eau ou sous un arbre, détente et farniente seront de rigueur, cette année encore !

Ce plan d'eau aménagé pour la baignade offre un espace de fraîcheur et dispose d'une aire de pique-nique ainsi que d'une aire de jeux pour les enfants.

La baignade est surveillée tous les jours (sauf le lundi) de 12h30 à 18h. Elle est GRATUITE.

CAF : une nouvelle organisation du service social

MODIFICATION DES ACCUEILS SOCIAUX DES ALLOCATAIRES SUR LA COMMUNE DE LAMASTRE

L'amélioration de l'accueil et de l'accompagnement social de ses allocataires constitue, pour la CAF de l'Ardèche, un des enjeux privilégiés permettant de mieux servir et de faciliter l'accès aux droits de ses usagers.

Une réorganisation du service et un ciblage des interventions sociales se sont mises en place en ce début d'année 2019, d'où une modification des conditions d'accueil du service social à Lamastre.

A partir du 1^{er} février 2019, le travailleur social de la CAF (Mme Delpy) reçoit les allocataires uniquement sur rendez-vous. Les rendez-vous ont lieu essentiellement sur le site de Guilherand-Granges la semaine, ou **des jeudis après-midi à Lamastre selon les prises de rendez-vous** faites par les allocataires du territoire.

Pour rappel, Mme Delpy intervient uniquement auprès des allocataires dans les thématiques de la branche famille : la parentalité, le logement et l'insertion.

La prise de rendez-vous se fait en contactant la CAF par téléphone au 0810 25 07 80, sur son compte via le site internet www.caf.fr ou en sollicitant un rendez-vous auprès d'un accueil.

Profil de baignade à Retourtour



La Communauté de communes du Pays de Lamastre a lancé une étude conduisant à l'élaboration des profils de baignade sur 4 sites de la Vallée du Doux : Rochepaule, Labatie d'Andaure, Désaignes et Lamastre.

En effet, les dispositions réglementaires européennes obligent les collectivités à faire un état des lieux, un diagnostic et des mesures de gestion et plan d'actions de leur baignade, afin d'améliorer la qualité de l'eau.

Après appel d'offres, c'est le cabinet « CESAME » de Fraisses dans la Loire, qui a été retenu pour mener à bien les études

sur la bonne qualité générale des eaux et leur renouvellement dans chacune des baignades. Des analyses bactériologiques sont régulièrement effectuées par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et en cas de pollution, l'origine sera immédiatement recherchée, en amont.

D'autre part, le profil de baignade permettra des mesures de gestion préventive des pollutions à court terme. Il s'agit d'évaluer si, sur chaque site, une corrélation peut être établie entre la qualité du plan d'eau et certains paramètres hydro-climatiques (hauteur de pluie, débit du cours d'eau, etc.). A terme, les eaux des 4 baignades seront classées en qualité « suffisante », « bonne » ou « excellente », au sens de la directive européenne.

Un nouveau Président des Anciens Combattants



Lors de la remise des médailles de la ville et du Département, de gauche à droite :
Nicolle Chrétien, Présidente Inter-départementale,
Raymond Lapalus, Jean-Paul Vallon et le
nouveau président Gilles Hornez

Président de la Section Cantonale des ACPG-CATM (Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre-Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc) depuis 2003, Raymond Lapalus a souhaité passer la main et lors de l'assemblée générale annuelle c'est Gilles Hornez qui a été élu à la présidence.

Ancien militaire, il a servi pendant 30 ans dont 17 embarqué dans la marine nationale comme fusilier marin et commando de marine.

Cérémonie du 8 mai

REMISE DE LA MÉDAILLE DE LA CROIX DU COMBATTANT
À FRANÇOIS CHASTAGNAC



A l'occasion de la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, François Chastagnac a reçu la médaille de la Croix du combattant des mains de Gilles Hornez, Président de la Section Cantonale des ACPG-CATM.

Ensuite, c'est en présence des Anciens Combattants, des porte-drapeaux, du commandant de la brigade de Gendarmerie de Lamastre, d'une délégation de pompiers, de l'Harmonie-Fanfare de Lamastre et de la population venue nombreuse que Noreen Enjolras a lu le message de l'UFAC (Union Française des Associations de Combattants et Victimes de Guerre).

Jean-Paul Vallon a lu le texte de la secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées lors de cette cérémonie du 74^{ème} anniversaire de la fin de la Deuxième Guerre mondiale en Europe, une journée de Victoire pour les Alliés.

Plus beau marché d'Ardèche



Depuis deux ans les marchés sont mis à l'honneur par TF1 et cette année, en partenariat avec le Dauphiné Libéré, 6 marchés ardéchois étaient mis en compétition dont celui de Lamastre qui avait été sélectionné pour représenter le département.

Durant un mois, les lecteurs et internautes étaient ainsi invités à voter pour le beau marché du département. Une opération qui a remporté un vif succès puisque plus de 17 000 votes ont été enregistrés. Quelques semaines plus tard, c'est France 3 qui consacrait un reportage entier sur le marché, évoquant notamment un « *village absolument magnifique* ».

Chaque mardi de 8h à 13h, les places et rues du centre-ville s'animent pour laisser place aux forains pour le marché hebdomadaire, l'un des plus importants du Nord-Ardèche avec de 80 à 100 exposants tout au long de l'année et jusqu'à 130 exposants pour les marchés d'été. On y trouve des produits divers et variés : alimentation, terroir, artisanat, vêtements, produits bio, plants et fleurs, fruits et légumes, etc. et en juillet et en août, il est possible de rejoindre le marché depuis St Jean de Muzols avec haltes dans les petites gares situées le long de la voie par « Le Train du marché ».

Une belle satisfaction de voir que notre marché de plus de 400 ans d'âge est toujours aussi prisé !

Lutte contre la prolifération des chenilles processionnaires

INSTALLATION DE PIÈGES À L'ARBORETUM ET LUTTE MÉCANIQUE

Dans le cadre de cette lutte, la commune a procédé à l'installation de 10 pièges biologiques sur le site de l'arboretum Descours, où de nombreux pins sont menacés par les chenilles.

Le long de la Sumène, à proximité du terrain de rugby, des pins sont concernés par l'invasion de chenilles. Les nids se trouvant à faible hauteur, le service des espaces verts de la commune procède régulièrement à la lutte mécanique, en coupant et en brûlant ces nids.



Précautions

- Ne pas toucher les nids
- Ne pas utiliser d'insecticides réservés aux mouches qui empoisonneraient les oiseaux insectivores
- Laver soigneusement les fruits et légumes des vergers ou jardins situés près de nids
- Porter des vêtements couvrants (gants, combinaison jetable, masque respiratoire, lunettes etc.)
- Faire appel à des professionnels

Risques

- Réaction allergique
- Rougeurs
- Démangeaisons
- Difficultés respiratoires

La prolifération des chenilles processionnaires est un phénomène périodique survenant au printemps. Les phénomènes de fortes pullulations sont liés aux températures (hivernales ou estivales) qui agissent sur le développement des populations larvaires.

On observe depuis plusieurs années une extension géographique de l'implantation de la chenille processionnaire du pin en France en lien avec le réchauffement climatique. Des zones sont colonisées par l'insecte du fait des hivers de moins en moins rigoureux, de la plantation de résineux dans les espaces publics ou chez les particuliers et en raison de la propagation rapide de l'insecte et du manque de prédateurs.

La chenille processionnaire fait partie de la famille des bombyx, elle est brune, parsemée de taches orangées et couverte de poils. Elle construit un nid pour passer l'hiver. Dès le début du mois de mars et selon les conditions météorologiques, la procession quitte le nid et se dirige vers le sol pour s'enfouir et se transformer en chrysalides.

LES MÉTHODES DE LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN ET DU CHÊNE

Lutte mécanique

- L'échenillage (Sectionner la branche sur laquelle se trouve le nid puis incinérer les cocons)
- Le brûlage (Brûler les nids directement sur l'arbre, faire appel à un professionnel et se protéger impérativement)

Lutte biologique

- Utilisation de prédateurs et de parasites (les prédateurs les plus efficaces sont les oiseaux insectivores en particulier les mésanges)
- Installation de nichoirs spécifiques
- Utilisation de parasitoïdes de la chenille (Coléoptère carabidé)

Lutte par piégeages

- Piège à phéromone sexuelle, les phéromones sont apposées sur une capsule qui est déposée dans un piège contenant de l'eau mélangée à du produit vaisselle. Les pièges doivent être entretenus et relevés toutes les semaines.
- Piégeage des processions de nymphoses

Le principe est de canaliser les chenilles au moment de leur descente des arbres pour s'enterrer au sol. Le piège se compose d'une gouttière percée en un seul endroit à placer autour du tronc, d'un tuyau flexible relié au trou de la gouttière et d'un sac rempli de terre relié lui aussi au tuyau flexible. Les chenilles sont ainsi piégées dans le sac et se nymphosent à l'intérieur. Le sac est ensuite détruit.

DÉCHETTERIE DE LAMASTRE

CONTACT

Zone Industrielle de Sumène
07270 LAMASTRE

Tél. 06 77 87 50 72
Site internet : www.tri-r.fr

HORAIRES D'OUVERTURE

Lundi : de 10h à 12h et de 17h à 18h
Mardi : de 17h à 18h
Mercredi : de 16h à 18h
Jeudi : de 10h à 12h
Vendredi : de 15h à 18h
(14h à 18h du 01/05 au 31/10)
Samedi : de 9h à 12h
(9h à 13h du 01/05 au 31/10)



Collecte de films radiographiques

Le circuit des ordures ménagères n'accepte pas les vieux clichés radiographiques. Ce déchet particulier doit être traité dans sa filière de recyclage.

Rhône-Alpes Argent a mis en place, sur le plan national, une collecte de radiographies obsolètes (argentiques et numériques) et la Communauté de communes du Pays de Lamastre vient de signer une convention avec cette société afin de traiter et valoriser ce type de déchets.

Désormais vous trouverez donc à la déchetterie de Lamastre un point d'apport spécifique pour vos films radiographiques.

Le Saviez-Vous ?

FILMS RADIOGRAPHIQUES

Une radio argentique est composée d'un support généralement en Polyester, et d'une couche sensible composée d'un mélange de gélatine et de bromure d'argent.

RADIOGRAPHIES NUMÉRIQUES

Les radiographies numériques ne contiennent que peu ou pas d'argent, et ne sont pas valorisées comme les films argentiques; toutefois il convient également de les récupérer.

COLLECTE

Tous les vieux clichés radiologiques doivent être collectés pour être recyclés. La loi interdit de les jeter dans les circuits de traitement des ordures ménagères ou dans la nature, car leur durée de vie est supérieure à 300 ans.

Déposer ses vieilles radiographies dans un point d'apport Rhône-Alpes Argent constitue un geste écologique pour la sauvegarde de l'environnement et un geste humanitaire !

Concours « Maisons et balcons fleuris »



Pour la 3^{ème} année consécutive, la municipalité de Lamastre propose son concours des « Maisons et balcons fleuris », une jolie manière de mettre en valeur sa maison ou son balcon, de montrer ses talents de jardinier et de donner une belle image de sa ville .

La participation à ce concours est gratuite et ouverte à tous, locataires ou propriétaires, particuliers ou professionnels. Quatre catégories sont proposées : Maisons avec jardins et/ou potagers ; Balcons, terrasses, fenêtres ou murs fleuris - Commerces, entreprises et professionnels du tourisme ; Fermes.

Les inscriptions sont possibles jusqu'au 27 juin 2019. La première semaine de juillet, le jury visitera les participants et cet automne, une cérémonie de remise des récompenses aura lieu afin de dévoiler les lauréats.



La valorisation de l'arboretum Descours se poursuit

Installation de nichoirs et hôtels à insectes



Après plusieurs semaines de travail, c'est en présence d'élus, de l'équipe des espaces verts à la mairie et de M. Liégeois, leur professeur, que les élèves ont installé les hôtels à insectes et les nichoirs, ainsi que des oiseaux fabriqués à partir de matériaux de récupération (Land Art).

Cette dernière initiative, plus particulièrement destinée aux collégiens, a reçu le soutien du PNR avec le concours d'une artiste, Nathalie Audry, qui a encadré trois jours d'atelier pour la fabrication de ces « *oiseaux fantastiques de l'arboretum* ».



De nombreuses activités se sont déroulées depuis le début de l'année dans le cadre de l'aménagement de l'arboretum Descours, en partenariat avec l'Ensemble Scolaire Charles de Foucauld et le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche.

En janvier, Boris Misiak, animateur nature à la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) a rencontré les lycéens. Une intervention qui avait pour but de les sensibiliser sur l'observation des oiseaux, l'identification de leurs principales caractéristiques, les menaces sur leur disparition et les moyens de les aider tout au long de l'année avec la création en particulier de nichoirs, mangeoires et hôtels à insectes en atelier.

CONSTRUCTION D'UN ESCALIER

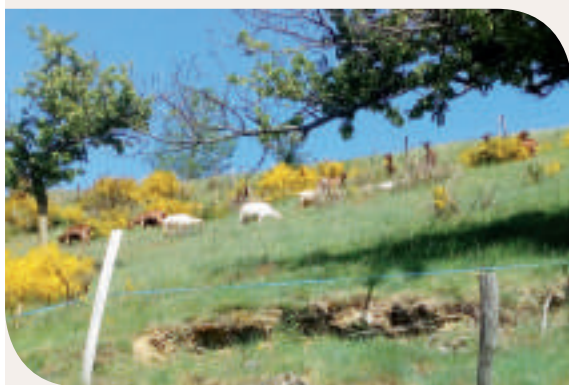
Les élèves de 4^{ème} et de 3^{ème} du lycée agricole ont procédé à la construction de l'escalier prévu pour relier les deux niveaux de l'arboretum. Il fait l'objet de travaux dans le cadre des Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et a permis aux lycéens de mettre en pratique leurs acquis et d'acquérir aussi de nouveaux savoir-faire. L'escalier a été réalisé avec du bois d'acacia tombé sur place et une signalétique sur les arbres a été installée par les écoliers des classes primaires.

FICHES PÉDAGOGIQUES

Des fiches explicatives à but pédagogique ont été réalisées par les services de la mairie. Elles concernent différentes thématiques telles que : les chaînes alimentaires, les animaux éventuellement présents sur le site (mésanges, chauve-souris, rapaces, hérissons, blaireaux, abeilles, etc.), le châtaignier...

De belles actions qui participent à la préservation de la biodiversité sur le site de l'arboretum !

| L'élevage caprin lamastrois



Yves et Danielle Dorne au Bouchet achètent du foin de luzerne pour compenser le manque de fourrages produits sur la ferme, ensuite le troupeau pâture les prairies de l'exploitation de mars à août.



Daniel et Dominique Rochedy élèvent 150 chèvres de race SAANEN. En hiver elles mangent le foin récolté sur la ferme et du foin de luzerne acheté, puis elles pâturent le printemps et l'été autour de la Rouveure et sur les prairies le long du Grozon jusqu'à Valoan.

Dans les productions agricoles existantes sur notre territoire, la chèvre était certainement une des plus présentes.

Historiquement, toutes les petites fermes du secteur possédaient en effet ces animaux, bien adaptés pour aller manger dans les zones pentues et embroussaillées. Le lait était transformé sur place en fromages vendus sur les marchés ou achetés par les coquetiers. Ces fabrications sont toujours bien présentes aujourd'hui, avec le picodon qui a obtenu une Appellation d'Origine Protégée, le caillé doux qui est en cours de labellisation et « le mélange » fabriqué avec une proportion variable de lait de vache au gré des saisons.

Le canton de Lamastre a toujours été et reste le territoire où est élevé le plus grand nombre de caprins sur le département de l'Ardèche.

Sur la commune de Lamastre est recensé un cheptel d'environ 500 chèvres réparti en 4 troupeaux.

Comme pour toutes les filières agricoles, la conduite technique des troupeaux caprins a évolué, et la grande majorité des chèvres lamastroises produisent du lait en hiver avec les chevreaux qui naissent à l'automne. Ce choix des éleveurs s'explique par un prix du lait plus élevé de septembre à mars car la demande est plus forte, et aussi parce que le lait est plus riche en nutriments sur cette période.

Contrairement à d'autres régions « caprines » de l'ouest de la France, nos exploitations restent relativement petites avec de grosses difficultés pour produire suffisamment des fourrages, et d'autant plus avec l'évolution du climat. Nos éleveurs locaux sont donc souvent obligés d'acheter des fourrages et doivent valoriser leur lait du mieux possible pour compenser les charges d'achat.



Christelle Dornes et Nicolas Soubeyrand ont 170 chèvres de race SAANEN et ALPINE.

Depuis 2013, ils ont investi dans un équipement de séchage en grange, ce qui leur permet de récolter le foin à partir de mai afin qu'il ne soit pas abîmé par le soleil et pour qu'il garde plus de valeur et de saveur. Ainsi, ils produisent leur lait en achetant moins de luzerne et d'aliments.

Transformation du lait

Les éleveurs lamastrois produisent du lait pour deux entreprises installées sur le territoire : « la Fromagerie du Vivarais » à Désaignes, et « la Fromagerie de la Drôme » dont un site de production est à Saint-Félicien.

La totalité du lait peut être transformé en picodons, et représente environ 500 000 de ces petits fromages.

La fromagerie de Désaignes a été récemment rachetée par l'entreprise Beillevaire, qui propose un catalogue de produits de grande qualité et qui fournit des restaurants européens réputés.



| Déclaration annuelle de ruches



Les distances d'implantation des ruchers sont réglementées par le Code Rural et de la Pêche maritime, ainsi que l'arrêté préfectoral du 10/01/1961.

Les ruches isolées des propriétés voisines ou des chemins publics par un mur, une palissade en planches jointes, une haie vive ou sèche, sans solution de continuité ne sont assujetties à aucune prescription de distance. Ces clôtures doivent avoir une hauteur de deux mètres au-dessus du sol et s'étendre sur au moins deux mètres de chaque côté de la ruche.

La déclaration de ruches est une obligation annuelle pour tout détenteur de colonies d'abeilles, dès la première ruche détenue.

Elle participe à :

- La gestion sanitaire des colonies d'abeilles,
- La connaissance de l'évolution du cheptel apicole,
- La mobilisation d'aides européennes pour la filière apicole française.

Elle doit être réalisée chaque année, entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre. Toutes les colonies sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, en ruchettes ou ruchettes de fécondation.

Une procédure simplifiée de déclaration en ligne a été mise en place sur le site : <http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>

A noter : pour les nouveaux apiculteurs ou les apiculteurs souhaitant obtenir un récépissé de déclaration actualisé, il est possible de réaliser une déclaration hors période obligatoire. Cette démarche ne dispense cependant pas de la déclaration annuelle de ruches (à réaliser obligatoirement entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre).

LAMASTRE

MUSIQUES

AU

Sil DU Doux



JUILLET

Jeudi 11 juillet - 21 h15

Le bal itinérant

MUSIQUE FOLK ET BOULOTTE • PARC SEIGNOBOS

Dimanche 14 juillet - 22 h30

K'R Events

MUSIQUES TENDANCES ET DJ • PLACE SEIGNOBOS

Jeudi 18 juillet - 21 h15

Les Gaspards

MUSIQUES DU MONDE • PLACE MONTGOLFIER

Jeudi 25 juillet - 21 h15

Davy Santiago Luna Del Sol

MUSIQUE GIPSY • PLACE MONTGOLFIER

Mercredi 31 juillet - 21 h

Théâtre du Sycamore

PIÈCE « CE QUE LA TEMPÊTE DÉVASTERA »

10^e ÉDITION DU FESTIVAL SHAKESPEARE • PRIEURÉ DE MACHEVILLE

AOÛT

Jeudi 1^{er} août - 21 h15

John Logan et ses musiciens

SOSIE JOHNNY HALLYDAY • PLACE MONTGOLFIER

Jeudi 8 août - 21 h15

Maurice paie sa tournée

THÉÂTRE ITINÉRANT DÉAMBULATION AU CENTRE VILLE
SPECTACLE EN SOIRÉE • PLACE MONTGOLFIER

Vendredi 16 août - 21 h15

Alter

MUSIQUE ROCK • PLACE MONTGOLFIER

Jeudi 22 août - 21 h15

Jean-Jacques Vey

CHANSONS FRANÇAISES • PLACE MONTGOLFIER

Vendredi 23 août - 20 h 45

Festival des Humoristes

FRANÇOIS GUÉDON DANS L'AFFAIRE GUÉDON

• CENTRE CULTUREL •